

## QUELLE MÉDIATION POUR LES BIBLIOTHÈQUES EN MILIEUX UNIVERSITAIRES CONGOLAIS ? Une évaluation du soutien de la coopération belge aux bibliothèques universitaires de la République Démocratique du Congo

Par

**Père Willy BUNDUKI OZIANKOM**

*Master en Bibliothéconomie [EBAD/UCAD (Sénégal)]  
Bibliothécaire en Chef de l'Université Catholique du Congo  
Doctorant en Sciences et Techniques Documentaires, Faculté des Lettres et Sciences  
Humaines/Université de Kinshasa*

### RÉSUMÉ

*Depuis la colonisation, les bibliothèques congolaises étaient subventionnées par l'administration publique coloniale jusqu'à la crise de la zairianisation de 1971, qui a eu comme conséquence la nationalisation des organismes, sociétés et entreprises. La coopération avec la Belgique cessa et une crise majeure survint dans le monde des bibliothèques qui, à plusieurs reprises, devinrent victimes des choix politiques et sociaux de l'Etat, sans réelle politique nationale. Avec le retour de la coopération en 2000, et sous des formes variées [Cui, Vlir, Universitc, Ctb (Enabel aujourd'hui)], certaines bibliothèques universitaires, à l'instar de celles de l'Unikin, de l'Unilu, avaient fait objet d'un choix d'appui par la coopération belge dans le cadre du renforcement des capacités et d'un partenariat visant à soutenir les efforts des universités vers un développement harmonieux. Elle compenserait ainsi l'absence des subventions de l'état et tenterait de combler leur retard dans beaucoup de domaines (technologique, structurel, recherche scientifique). Cependant, depuis cette reprise de la coopération belge en 2000, et malgré les nombreux dons et dotations en livres, en matériels informatiques, en crédits et autres fournitures, ces bibliothèques universitaires congolaises n'arrivent pas à répondre de manière satisfaisante aux besoins de leurs usagers. Elles n'évoluent pas, peinent à décoller et à s'imposer contrairement aux attentes placées en elles. D'autres parts, les usagers de ces universités eux-mêmes ont difficile à accéder aux sources d'informations dont ils ont besoin. On note de part en part, une sorte de léthargie, de résistance des bibliothèques à la modernisation et à l'évolution et d'autre part un écart entre l'offre et la demande réelle des usagers. La résolution de cette équation résiderait dans la mise en place d'une autre approche, une nouvelle médiation qui tienne compte des besoins réels des usagers ainsi que leur accompagnement dans le processus de recherche, pour une recherche vraiment efficace.*

**Mots-clés :** *Bibliothèques congolaises, évaluation, coopération belge, zairianisation, médiation, UNIKIN, UNILU, UNIKIS, CUI, VLIR*

## ABSTRACT

*Since colonization, Congolese libraries were subsidized by the colonial public administration until the Zairianization crisis of 1971, which resulted in the nationalization of organizations, companies and enterprises. Cooperation with Belgium ceased and a major crisis occurred in the world of libraries which, on several occasions, became victims of the political and social choices of the state, without any real national policy. With the return of cooperation in 2000, and in various forms [Cui, Vlir, Universitc, Ctb (Enabel today)], some university libraries, like those of Unikin, Unilu, had been chosen for support by Belgian cooperation in the framework of capacity building and a partnership aimed at supporting the efforts of the universities towards a harmonious development. It would compensate for the absence of state subsidies and would try to catch up in many areas (technological, structural, scientific research). However, since the resumption of Belgian cooperation in 2000, and despite numerous donations and endowments of books, computer equipment, credits and other supplies, these Congolese university libraries have not been able to respond satisfactorily to their users' needs. They do not evolve, struggle to take off and impose themselves contrary to the expectations placed in them. On the other hand, the users of these universities themselves have difficulty in accessing the sources of information they need. On the one hand, there is a kind of lethargy, a resistance of libraries to modernization and evolution, and on the other hand, a gap between the offer and the real demand of users. The resolution of this equation would reside in the implementation of another approach, a new mediation that takes into account the real needs of users as well as their accompaniment in the research process, for a truly effective research.*

**Keywords:** *Congolese libraries, evaluation, Belgian cooperation, Zairianization, mediation, UNIKIN, UNILU, UNIKIS, CUI, VLIR*

## INTRODUCTION

Depuis la colonisation, les bibliothèques en République démocratique du Congo étaient subventionnées par l'administration publique coloniale jusqu'à la crise de la zairianisation de 1971<sup>1</sup>, qui a eu comme conséquence la nationalisation des organismes, sociétés et entreprises. Une crise majeure survint dans le monde des bibliothèques qui, à plusieurs reprises, devinrent

---

<sup>1</sup> Notons que la colonisation en RDC a pris fin avec l'indépendance en 1960 ; mais ses effets se sont poursuivis jusqu'en 1971, année de la Zairianisation. La zairianisation est le fait d'être et de vivre en zairois : une conception de vie sociale véhiculée par la doctrine de l'authenticité soutenue par le président Mobutu et qui prônait le recours à l'authenticité (aux habitudes culturelles du pays) et donc le refus de ce qui est étranger et non-indigène. Cette doctrine a eu des répercussions dans plusieurs domaines ainsi que des excès qui ont entraîné la chute du tissu économique, social, culturel et éducatif. L'enseignement s'est retrouvé abandonné ainsi que les bibliothèques qui en faisaient partie.

victimes des choix politiques et sociaux de l'Etat, sans réelle politique nationale<sup>2</sup>.

Avec le retour de la coopération en 2000, et sous des formes variées (Cui, Vliir, Universitc, Ctb (Enabel aujourd'hui), certaines bibliothèques universitaires, à l'instar de celles de l'Unikin, de l'Unilu, et d'autres relevant du secteur privé comme l'Université Catholique du Congo (UCC), ont fait l'objet d'un choix d'appui par la coopération belge dans le cadre du renforcement des capacités et d'un partenariat visant à soutenir les efforts des universités vers un développement harmonieux. Elle compenserait ainsi l'absence des subventions de l'état et tenterait de combler leur retard dans beaucoup de domaines (technologique, structurel, recherche scientifique)<sup>3</sup>.

Des dons en livres, ordinateurs et autres équipements avaient été octroyés et des formations aux agents dans le cadre de renforcement des capacités avaient été données.

Cependant, depuis cette reprise de la coopération belge en 2000, et malgré les nombreuses donations et dotations en livres, en matériels informatiques, en crédits et autres fournitures, ces bibliothèques universitaires congolaises n'arrivent pas à répondre de manière satisfaisante aux besoins de leurs usagers. Elles n'évoluent pas, peinent à décoller et à s'imposer contrairement aux attentes placées en elles. D'autres parts, les usagers de ces universités eux-mêmes, au-delà du fait qu'ils ne fréquentent que très rarement les bibliothèques, ont difficile à accéder aux sources d'informations dont ils ont besoin. On note de part en part, une sorte de léthargie, de résistance des bibliothèques à la modernisation et à l'évolution. Un regard rétrospectif sur les expériences passées à l'Unikin et à l'Unilu et même dans certaines universités privées à l'instar de l'Université Catholique du Congo (UCC) indique qu'elles n'ont pas été concluantes et se sont avérées être un échec.

L'observation des offres aux demandes d'information des lecteurs ainsi que le comportement des usagers pousse à constater un écart ou une inadéquation entre l'offre et la demande réelle des usagers ; il y a comme un désintérêt et un manque d'enthousiasme à la fréquentation des bibliothèques, pas d'engouements et un désintérêt des chercheurs. Une autre approche s'impose.

---

<sup>2</sup> L'époque postcoloniale s'est caractérisée par l'absence de politique étatique sur les bibliothèques. Du coup celles-ci se retrouvèrent dépourvues de tout moyen de leur politique et cette situation n'est pas prête de s'améliorer de nos jours.

<sup>3</sup> HELLEMANS, « La coopération universitaire au développement et les bibliothèques universitaires africaines », in *Archives et Bibliothèques de Belgique*, n°178, 2002, pp.335-348.

## I. CONTEXTE HISTORIQUE ET SITUATION DES BIBLIOTHÈQUES DE LA COLONISATION À 2000

L'histoire des bibliothèques en Rdc est intimement liée à l'avènement des universités ou de l'enseignement. Deux périodes se sont avérées cruciales dans leur développement :

La première, allant de la colonisation à 1971, équivaut à la période de subvention des bibliothèques par la colonie ou plus précisément par le gouvernement central, à travers son soutien à l'université, soutien qui prendra fin en 1971 avec la doctrine de la zaïrianisation. Cette époque est perçue et décrite par beaucoup comme une période idyllique pour les bibliothèques. De nombreux auteurs et écrits parus et portant sur cette période, évoquent une période des subventions des bibliothèques par le gouvernement colonial belge, à travers son soutien à l'université, soutien qui prendra fin en 1971 avec la doctrine de la zaïrianisation. Ils vantent ainsi un temps quasi idyllique où le gouvernement colonial met tout en œuvre pour soutenir l'enseignement et les bibliothèques, et favoriser le développement du congolais du point de vue social, culturel et scientifique. Au nombre de ces auteurs figurent Christophe CASSIAU-HAURIE, Gaston DENIS, Charles DEPASSE<sup>4</sup> qui rapportent dans leur ensemble le financement et la subvention des bibliothèques et de l'enseignement par le gouvernement

La seconde qui s'étend de 1971 à 2000, est caractérisée par la reprise de l'initiative par les congolais eux-mêmes. Elle est marquée par la cessation de la coopération au zaïre, la faillite de l'état et la fin des subventions des bibliothèques.

Contrairement à la période coloniale, il y a, à partir de 1971, une rupture d'avec les traditions coloniales, la mise en place d'une réforme consacrant la nationalisation de l'enseignement du Congo et la création de l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA). Cette politique de nationalisation a occasionné des départs massifs du personnel enseignant expatrié. Elle affaiblit sérieusement le pouvoir public congolais. La coopération internationale et les aides bilatérales cessèrent. Le pouvoir public du Congo s'est alors lancé dans un vaste programme d'africanisation non seulement des structures des universités mais également du corps académique. A la longue, des écueils et faiblesses apparurent dans le fonctionnement de l'UNAZA : insuffisance et déséquilibre du budget (inférieur aux prévisions retenues et qui allait surtout

---

<sup>4</sup> C. CASSIAU-HAURIE, « Les bibliothèques publiques du Congo-belge à la veille de l'indépendance : la grande illusion... » [En ligne] sur <https://www.congoforum.be/Upldocs/Biblioth%C3%A8ques%20publiques%20Cb%20Cassiau-Haurie.pdf> ; DENIS G., « Une Bibliothèque s'ouvre ... Et c'est l'origine du Congo-Belge », in « *La bibliothèque et le Congo : les cahiers de la documentation* », Octobre 1953, p.119 ; DEPASSE, C., « Les bibliothèques publiques au Congo », in *Zaïre*, Mars 1948, p.287.

à la rémunération et à la restauration des étudiants au détriment de la recherche), l'irrégularité dans l'octroi de subvention rendant impossible une gestion rigoureuse. Émile Bongeli note que la philosophie du recours à l'authenticité mit fin à la coopération belge et consacra la prise en mains de l'enseignement par les autochtones<sup>5</sup> tandis que pour Mawanzi Manzenza, « le désengagement de l'État, la dégradation du tissu éducatif et de l'enseignement universitaire étaient observés à travers une diminution progressive des ressources financières allouées à l'enseignement universitaire, au financement de la recherche et de formation »<sup>6</sup>.

Ces auteurs dénoncent dans leur ensemble et chacun à sa manière, un état d'enseignement et des bibliothèques universitaires à ce stade lapidaire, vu le manque de moyens et des subventions mis à leur disposition. Et la situation n'est pas prête à s'améliorer avec les financements par les parents du minerval et de la contribution pour les fonctionnements des écoles, qui ont simplement enterré les financements des bibliothèques, étendue à tout le territoire du pays.

A partir de 2000, cependant, la Belgique décida de reprendre la coopération avec la République Démocratique du Congo et chercha à renforcer des capacités des bibliothèques de certaines universités choisies. Pour soutenir les institutions partenaires dans la mise à niveau de leur(s) bibliothèque(s) et permettre aux utilisateurs d'accéder à des données récentes et pertinentes de l'information, naissait le projet « *Bibliothèques Africaines* ». Le but était de renforcer les bibliothèques des universités africaines dont l'Université Nationale du Bénin, du Ouagadougou, l'Université Nationale du Rwanda, l'Université de Lubumbashi, l'Université Catholique de Bukavu, l'Université Catholique du Graben, les Institutions Universitaires de Kinshasa dont l'Unikin. Il s'agissait d'un projet transversal initié dans le cadre de la Coopération Universitaire Institutionnelle (CUI) qui visait à contribuer au renforcement des bibliothèques africaines dont l'université de Lubumbashi, et les institutions universitaires de Kinshasa.

## II. MOTIVATION DU PROJET

L'initiative de ce projet était due au constat de l'extrême pauvreté de ces bibliothèques et du dénuement des chercheurs et des étudiants au niveau informationnel et documentaire. Les bibliothèques universitaires africaines se sont caractérisées depuis la colonisation par les carences à plusieurs niveaux :

- Niveau de la documentation avec des fonds documentaires obsolètes, manque d'accès aux données en ligne, des cours dispensés sans supports ;

---

<sup>5</sup> E. BONGELI, *Éducation en République Démocratique du Congo : fabrique de cerveaux inutiles ?*, Paris, L'Harmattan, 2015.

<sup>6</sup> T. MAWANZI MANZENZA, *L'université de Kinshasa en quête de repère*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 28.

- Niveau des infrastructures et du fonctionnement des bibliothèques en elles-mêmes, avec la présence des locaux et matériels peu adaptés, une organisation peu fonctionnelle ;
- Niveau du personnel avec l'absence de formation et recyclage pour le personnel.

Ces difficultés auraient motivé le soutien de la coopération aux universités africaines, pour leur mise à niveau et qui devait se faire sur quatre axes :

- Actualisation des fonds documentaires (sur les supports papiers et électroniques) ;
- Formation du personnel en gestion documentaire et l'apport du matériel (ordinateurs, etc.) ;
- La connexion internet ;
- L'accès aux bases de données documentaires en ligne ou sur cd-rom.

Pour donner l'impulsion nécessaire, des fonds conséquents avaient été investis pour l'accompagnement et la pérennité dudit projet ; c'est dans ce cadre qu'un groupe de travail pour la gestion de ce projet dénommé « *Bibliothèques Africaines* » sera constitué.

Les analyses faites au niveau de ces institutions ont ressorti une similarité des besoins dans chaque institution. Ce qui a conduit le groupe à adopter de grandes orientations et de grandes activités pour la mise en œuvre du projet et son suivi pour chaque institution (université). Il fallait commencer par identifier les besoins, en faisant un état des lieux détaillé des bibliothèques retenues. Dans l'ensemble, de grands problèmes avaient été identifiés outre le fait que chaque bibliothèque pouvait présenter des spécificités particulières :

- De fonds documentaires obsolètes et parfois peu adaptés au public-cible ;
- Le manque de formation du personnel ;
- Une organisation et un fonctionnement peu adaptés ou inefficaces (inexistence des catalogues, catalogues difficiles à consulter, pas d'accès libre, inexistence de l'informatisation ou informatisation partielle, manque de coopération ou collaboration entre bibliothèques d'une même institution) ;
- Les infrastructures et équipements inadaptés ou insuffisants.

Cette identification des besoins avait permis d'entreprendre les modalités de leur mise en œuvre. Il fut décidé d'actualiser les fonds documentaires par l'acquisition des ouvrages, d'organiser des formations, d'acheter des matériels informatiques. S'ajoutait à ces rubriques l'obligation pour le partenaire d'assurer la maintenance et le fonctionnement. Selon le rapport sur le projet « *bibliothèques africaines* », 20 millions de franc belge furent le budget voté pour l'ensemble du projet pour l'an 2000 et qui étaient repartis entre les universités partenaires, en tenant compte de l'importance de leur communauté

universitaire. Ces fonds étaient engagés dans les achats de matériels, de documents et la formation du personnel des bibliothèques.

La finalité de cet engagement pour la coopération était claire : permettre de réunir au sein de chaque institution les conditions nécessaires à l'émergence d'un nouveau mode de fonctionnement des bibliothèques qui permettra de fournir aux utilisateurs un service plus complet et mieux adapté.

### III. REGARDS CROISÉS

A bien voir, toute l'activité du projet belge mettait l'accent sur le pôle « gestionnaire », mieux, tout le travail qui se fait en amont dans la bibliothèque tel que l'acquisition et le traitement des documents, la formation du personnel et l'acquisition du matériel informatique. Pas de mention sur la formation, l'éducation aux besoins, la facilitation de l'accès à la documentation de l'utilisateur. Elle se préoccupe plus des documents, des locaux, des matériels, des agents en lieu et place de l'utilisateur lui-même. En effet, l'utilisateur congolais devrait occuper une place de choix dans les réflexions et les différentes initiatives sur les bibliothèques car, c'est pour lui que les Bibliothèques Universitaires existent.

Cependant, malgré toutes ces initiatives de la coopération belge, et malgré toute l'assistance en outils, livres et autres, cet utilisateur n'est pas toujours au centre des préoccupations des bibliothèques en RDC, et surtout n'a pas facilement accès à des contenus d'informations qu'il mérite ou qu'il devrait avoir. Ces structures documentaires sont bondées en diverses informations mais qui ne répondent quasiment pas ou ne rencontrent pas ses besoins réels. Il y a ainsi et de fait un écart existentiel entre les dons reçus (les offres) et les besoins réels des utilisateurs (la demande).

### IV. DES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES

Ce rapport entre les offres des bibliothèques et la demande des utilisateurs fait émerger quelques préoccupations: d'abord que les documents et outils reçus ou offerts (qui remplissent jusqu'à ce jour les bibliothèques) ne correspondent pas aux demandes ou aux besoins réels des utilisateurs ; ensuite sont soulignées les difficultés relatives à l'accès à la documentation : absence des catalogues et d'outils de consultation, manque d'accompagnement et de formation des utilisateurs à l'usage de ces outils et à l'usage de la bibliothèque. Un véritable régal des problèmes liés à l'éducation aux besoins d'information ; enfin, les utilisateurs notent souvent l'absence de synchronisation entre les facultés et les bibliothèques pour un accompagnement des utilisateurs dans leurs démarches de recherche.

Toutes ces difficultés nécessitent une nouvelle approche et une nouvelle pédagogie dans l'abordage des utilisateurs. Il ressort de ces propos et observations des utilisateurs qu'appuyer les bibliothèques en les dotant des documents,

logiciels et autres matériels pour des usagers qui, visiblement, ne sont ni instruits, ni sensibilisés, ni formés à leur usage et surtout n'en ressentant pas nécessairement le besoin ou la nécessité, mènerait à l'impasse dans les bibliothèques et à l'échec des programmes. Les populations africaines en général et congolaises en particulier étant plus dominées par l'oralité, il conviendrait probablement de procéder autrement dans la réponse à la satisfaction de leurs besoins d'information ; l'accompagnement de l'utilisateur et sa formation deviennent une préoccupation majeure pour une réponse adaptée à ce besoin.

Pour être on ne peut plus clair, la présence de beaucoup des documents ou de moyens matériels dans une bibliothèque ne suffirait pas pour attirer ou satisfaire les usagers ; il faudrait encore que ces documents et outils correspondent à la demande des usagers.

Notons cependant en termes de considérations générales que les bibliothèques, qu'elles soient physiques ou virtuelles, sont des services qui offrent des Informations dites Scientifiques et Techniques (IST) ; elles collectent, traitent et diffusent des informations en tenant compte des besoins des usagers. Et de plus en plus, les bibliothèques éprouvent de grandes difficultés pour acquérir ou collecter correctement des documents afin de répondre aux besoins de leurs lecteurs, difficultés qui ont, ipso facto, des conséquences dans l'accès à la documentation pour les usagers. Le manque des moyens financiers ne permet pas aux bibliothèques de répondre de manière rapide, précise et pertinente aux besoins des lecteurs. L'indifférence de l'Etat en Rdc vis-à-vis des bibliothèques ne fait que renforcer chez les bibliothécaires le sentiment de délaissement. Le manque d'investissement des universités-mères ou des universités de rattachement dans l'amélioration des conditions d'existence de leurs bibliothèques respectives ravive le sentiment de « manque d'intérêt » et surtout de « charge de trop » du côté des bibliothèques et des bibliothécaires.

Dans un autre registre, il est remarquable que les différentes universités congolaises font fonctionner les mêmes types de facultés à quelques exceptions près. La mise en réseau de la documentation universitaire permettrait un gain de temps dans la recherche, un partage accru et simplifié des informations, des acquisitions contrôlées et surtout à moindre frais, par un système de collecte ou d'acquisitions qui tienne compte des besoins réels de chacune. Un service de prise en charge et de coordination de la documentation universitaire disponible (catalogue collectif, acquisitions, prêts inter-bibliothèques) permettrait de contourner et résoudre la question de moyens financiers. Ce service serait chapeauté par le ministère de l'ESU qui en serait le premier financier et soutien, mais chaque université gardant le droit de soutien à sa bibliothèque universitaire.

## V. UN REGARD SUR L'ÉTAT DES LIEUX DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Trois domaines sont ici pris pour cibles à savoir : les infrastructures, la documentation et le personnel. Les recherches que nous avons effectuées dans les bibliothèques universitaires de l'Unilu, Unikis et Unikin en Septembre et Octobre 2020 dans le cadre de notre thèse de doctorat nous ont permis d'établir un certain nombre de constats sur les bibliothèques universitaires en Rdc. Leur observation a permis de dresser un ensemble de problèmes qui reviennent toujours et qui deviennent inhérentes. Déjà, notons que deux colloques tenus à Kinshasa en 2004 et 2007 avait tenté de définir pour l'un l'état des lieux des bibliothèques en Rdc, et pour l'autre, les défis et perspectives qui attendaient les bibliothèques face à l'avènement des TIC, plus particulièrement sur l'accueil et l'insertion de ces outils modernes dans les services.

Ces colloques firent un tour d'horizon de l'état des différentes catégories des bibliothèques de la RDC. Était également évaluée, l'identité des agents travaillant dans ces bibliothèques.

Ces travaux évoquaient sans ambages les conditions désastreuses et les limites d'une profession qui ne permet plus de susciter des vocations suite à l'état calamiteux des bibliothèques. 13 ans plus tard, il ressort que les mêmes difficultés sont toujours là et l'état des bibliothèques est même pires qu'avant : dans l'ensemble, il ressort des éléments semblables. Citons pêle-mêle :

- de fonds documentaires obsolètes et peu adaptés au public-cible ;
- le manque de formation et de recyclage du personnel ;
- la présence des non professionnels dans les bibliothèques ;
- une organisation et un fonctionnement peu adaptés ou inefficaces (inexistence des catalogues, catalogues difficiles à consulter, pas d'accès libre, inexistence de l'informatisation ou informatisation partielle, manque de coopération ou collaboration entre bibliothèques d'une même institution) ;
- les infrastructures et équipements inadaptés ou insuffisants ;
- des cours dispensés sans supports ;
- absence de politiques budgétaires, le manque de commandes.

Des imperfections qui ont un impact négatif sur le développement des bibliothèques. Ajouter à cette liste l'absence notoire d'une politique de recherche dans les universités, mais faire de la formation un passage obligé et obligatoire, le manque de motivation des agents, car, mal payés, il est difficile de bien travailler, des collections reçues, toujours emballées dans des cartons, mais non encore traitées depuis des années, l'inexistence d'un système de réseautage et de consortium.

Tout ceci avec comme conséquence, la diminution de la fréquence des étudiants et des autres usagers qui préfèrent s'atteler ou s'attarder sur l'internet.

Nous avons pu constater l'inexistence d'un service commun de la documentation et qu'aucune bibliothèque universitaire ne fait partie d'un tel réseau, comme cela existerait ailleurs et qui assurerait la coordination et réglerait le fonctionnement en réseau de toutes ses bibliothèques.

Face à des besoins exigeants d'enseignants, chercheurs, étudiants et à des insuffisances des moyens pour répondre de manière satisfaisante à des demandes toujours croissantes, mettre en commun des ressources documentaires au niveau de l'enseignement supérieur en RDC s'avère nécessaire.

Les bibliothèques universitaires sont censées jouer, comme partout ailleurs, le rôle de locomotion dans ce sens qu'elles englobent, orientent et insèrent tous les domaines couverts par toutes les autres bibliothèques.

Les Bibliothèques universitaires congolaises sont encore loin des modèles que nous présente l'Europe ou certains pays de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Leur fonctionnement encore manuel, ralentit énormément le travail en bibliothèque et les services aux lecteurs. Soulignons que les statistiques et données descriptives liées aux bibliothèques font défaut en raison du manque ou de l'absence des répertoires complets et des sites de ces bibliothèques.

Sur les deux sites choisis, ou sur les campus universitaires, il existe bel et bien des infrastructures ou locaux dits « bibliothèques universitaires », mais qui ne sont pas adaptées aux gestions des bibliothèques. En effet, il y a un problème général de la compétence des agents (du personnel). Les ressources matérielles manquent cruellement ; aucune des bibliothèques universitaires visitées n'a un système documentaire performant ; pas de politique documentaire dans toutes ces bibliothèques. Leurs gestions reposent sérieusement sur les fonds propres de chacune des institutions à laquelle chacune se rattache, tout comme l'est également leur financement.

Quant à l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et surtout de l'internet, notons l'absence totale de l'informatisation dans les bibliothèques ainsi que l'absence notoire de tout système de gestion des bases des données (SGBD), des portails documentaires, d'un début d'un processus de numérisation pour les documents à mettre en ligne ; bref pas d'informatisation, aucune Bibliothèque numérique.

Du reste, signalons que les personnels de toutes ces bibliothèques n'ont plus jamais été recyclés. Le constat que nous en retirons, c'est que les structures documentaires ne sont pas en mesure de répondre correctement aux besoins

d'informations de leurs usagers. Parmi les principales raisons évoquées: les difficultés d'ordre économique avec les budgets insuffisants, les couts élevés des tics, la hausse des prix des abonnements des périodiques, la réticence à la lecture des usagers, le taux d'analphabétisation très élevé et inquiétant de la population, l'absence des normes et des matériels pour le travail documentaire, les fonds documentaires peu riches et totalement sous format imprimé, aucun projet de coopération entre bibliothèques, un personnel pléthorique dans les bibliothèques, mais surtout incompetent et non formé en bibliothéconomie. Un ensemble d'éléments qui ne peuvent encourager la bonne fréquentation de ces structures par les usagers.

Mais en arrière-fond de toutes ces initiatives se cache un problème de fond : les services documentaires et les universités font face à des besoins de plus en plus exigeants des enseignants, des chercheurs et des étudiants et aussi à l'insuffisance des moyens pour satisfaire toute la demande. Ce sont principalement les défis auxquels elles font quotidiennement face et qui empêchent le bon déroulement de leurs activités : le manque d'infrastructures, le manque d'appui de l'état, l'absence d'un budget conséquent, l'inféodation du fonctionnement de ces bibliothèques au budget général de leurs universités, la non adaptation des bibliothèques à l'évolution de la modernité, le manque d'outils de gestion et un personnel non professionnel, ajouter à cela, le manque de culture documentaires des lecteurs à l'usage de la bibliothèque.

Toutes ces considérations prises en compte demandent un remodelage de la gestion et du fonctionnement des bibliothèques en RDC, qui insinue une réorientation de ses activités et ses pratiques. L'idée derrière cette initiative est de faire revivre les bibliothèques pour qu'elles répondent plus efficacement aux besoins d'information des usagers. C'est dans ce sens que faire des bibliothèques des centres d'apprentissages et créer un service commun de la documentation nous semble une initiative qui les revigore et leur redonne crédibilité.

## **VI. QUELLE MÉDIATION POUR LES BIBLIOTHÈQUES EN MILIEUX UNIVERSITAIRE ?**

Toute cette initiative s'explique en réalité par le fait que les offres des bibliothèques n'ont pas réellement tenu compte des besoins réels des usagers de ces universités qui en sont les principaux destinataires. En pensant rapidement aux financements à octroyer, à la formation du personnel et aux acquisitions dans ces bibliothèques, la coopération se serait attaquée aux effets et non aux véritables causes du problème de la satisfaction des besoins des usagers dont la principale est d'éducation aux besoins. Ce qu'il faudrait, croyons-nous, c'est d'abord une véritable didactique, une véritable pédagogie aux besoins d'information, bref, une prise en charge intégrale des usagers.

Les besoins d'information sont le fruit de l'éducation. Ils résultent, comme l'affirme Le Coadic, « d'une prise de conscience par le sujet, du manque de connaissances nécessaires à la résolution d'un problème ou à l'atteinte d'un objectif visé et ce dans une situation donnée ». Il s'avère que cette éducation manque dans le chef des usagers de ces bibliothèques ; ce qui pourrait expliquer en partie leur indifférence et leur désintérêt à la fréquentation des bibliothèques et à la recherche documentaire, ainsi que l'absence d'engouement dans ces services documentaires.

Cette nouvelle approche didactique ou stratégie pédagogique vis-à-vis des usagers, croyons-nous, devrait passer par :

- La révision des priorités dans les politiques d'acquisition et de financement des bibliothèques, après une étude minutieuse des besoins réels. Les coopérations et les bibliothèques devraient tenir compte des besoins réels des usagers pour une meilleure satisfaction de leurs besoins d'information, et une réduction de l'écart entre les offres des bibliothèques et les besoins de ceux-ci.
- L'intégration, dans les formations des étudiants, du cours sur l'éducation aux besoins d'information afin de susciter et stimuler le goût de la lecture et de l'usage des bibliothèques. D'où, un travail en synergie entre les facultés et les professionnels de bibliothèques pour mieux expliquer et appuyer les spécificités du domaine étant donné qu'ils sont rompus aux techniques de gestion des bibliothèques. Ils sauraient cerner, mieux que quiconque, les véritables enjeux et besoins des usagers. À quoi servirait la bibliothèque pour ceux qui n'en connaissent pas l'utilité ?
- La création d'un Service Commun de la Documentation pour les bibliothèques Universitaires Congolaises (SECODUC) permettrait de fédérer en un consortium toutes les bibliothèques universitaires congolaises pour le partage des ressources et une gestion rationnelle des moyens en possession de chacune des bibliothèques. Ce qui réduirait sensiblement la question du coût pour les acquisitions et contribuerait à une offre plus ouverte aux usagers.
- Faire des bibliothèques des centres d'apprentissage, d'encadrement et des lieux d'offre de services aux usagers où sont offertes non seulement les ressources documentaires mais également l'accompagnement, l'assistance et la formation aux usagers; Ce remodelage permettrait de redorer l'image des bibliothèques et permettrait de fidéliser les lecteurs.
- Enfin, le soutien et le suivi par l'état de la situation des bibliothèques universitaires stimuleraient celles-ci dans son bon fonctionnement et sa bonne gestion.

## CONCLUSION

Les changements technologiques des dernières années ont modifié de façon nette les façons de travailler dans les bibliothèques : insertions des technologies de l'information et de la communication, évolution des formations, modifications au plan financier... Tous ces changements ont amené à des réajustements dans la gestion et les organisations des bibliothèques. Des adaptations nécessaires ont été observées sous d'autres cieux, allant même jusqu'à des modifications des tâches professionnelles.

En comparant les bibliothèques universitaires congolaises à d'autres dans le monde (comme celle de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, celle de Louvain-la-Neuve), pour ne citer que celles - là, un écart palpable apparaît clairement entre les deux réalités ou les deux mondes. Dans ce contexte, un moment d'inattention et d'inadaptabilité suffirait pour créer un problème d'inaccessibilité à l'information.

La réponse comme dit plus haut, devrait inclure une évaluation globale qui prendrait en compte le contexte et l'environnement des bibliothèques, les méthodes en usage, les outils utilisés et le pilotage ou le management au sein de ces structures documentaires. L'analyse de ces éléments permettrait d'évaluer l'impact de ces bibliothèques sur leurs usagers. Ce qui n'avait visiblement pas été pris en compte ; d'où les résultats controversés auxquels on assiste, avec des bilans mitigés, étant donné que les objectifs des débuts n'ont jamais été atteints. Les mesures et moyens alloués n'ont pas produits les effets escomptés. Les bibliothèques universitaires congolaises sont censées s'interroger sur leurs missions dans un monde de plus en plus concurrentiel, mais aussi s'interroger sur leurs méthodes de travail.

Aussi, à titre de contribution pour une mission réussie, nous proposons une autre forme de médiation pour les bibliothèques universitaires en Rdc : faire de la bibliothèque un « troisième lieu », selon la proposition de Sernet, en privilégiant l'accompagnement de l'utilisateur en lieu et place de la débrouillardise documentaire. Ce processus d'accompagnement commencerait déjà depuis l'école maternelle, en laissant cultiver très tôt chez l'enfant l'esprit de lecture et de la recherche scientifique. Et pour s'y faire, une révision du système éducatif serait à encourager, qui prendrait en compte la dimension multiculturelle et sectorielle de la formation comme l'éducation et l'instruction. Une prise en charge qui devrait, pour sa bonne réussite, nécessiter l'implication de l'État. L'amour de la bibliothèque devrait se cultiver dès le bas âge et non pas être suscité à l'université, déjà que la culture congolaise est d'essence orale. Il appartiendrait aux écoles, aux différentes phases de l'évolution de l'utilisateur, à inculquer en celui-ci l'amour de la recherche, au travers la lecture, l'écriture et l'initiation à la recherche

scientifique. Au niveau des universités, la création d'une synergie entre les facultés et les bibliothèques est plus que souhaitable. En effet, la formation et l'initiation des usagers à la recherche documentaire devraient se faire de connivence avec les bibliothécaires eux-mêmes pour un meilleur résultat ou un bon accompagnement. Il serait vivement souhaitable que certains cours comme la « Méthodologie ou l'Initiation à la Recherche Scientifiques (MRS, IRS) » et même la « Recherche Documentaire » soient simplement dispensés par les bibliothécaires eux-mêmes pour permettre une meilleure assimilation des outils et techniques documentaires et favoriser ainsi le goût à la lecture et stimuler la fréquence des bibliothèques : les bibliothécaires garantissent la psychosociologie de la lecture à la bibliothèque. Les enseignants auraient tout intérêt d'orienter les étudiants vers les « Centres de Documentation et d'Information (cdi) » pour des compléments d'informations, la rédaction de leurs travaux pratiques (TP), des travaux de fins de cycle (TFC), mémoires (M) et même des thèses de doctorat. Ce qui aurait un avantage psychologique énorme du point de vue des usagers, car étant déjà familiarisés à la fréquentation de la bibliothèque et initiés à l'usage des outils techniques documentaires.

Quant à la bibliothèque elle-même, il serait édifiant de la voir s'adapter aux nouveaux besoins des usagers. L'idéal et la tendance aujourd'hui est de faire des bibliothèques de lieux où l'on rend des services aux usagers ; une restructuration qui aurait pour but de non seulement visibiliser la bibliothèque, mais également de fidéliser les usagers par la création des salles de discussion, de conférences, de partage, des salle d'exposition, des boxes des cours (isolés), et un accès libre à la documentation. Tous ces éléments devront permettre à la bibliothèque d'assumer et d'assurer son rôle de soutien du système éducatif, à l'université, à l'enseignement et à la recherche. Les professionnels des bibliothèques devraient être à même de répondre de manière rapide, précise et pertinente aux demandes des usagers et être prêts à affronter les évolutions très fortes des dernières années dans leur domaine et secteur d'activité. Voilà pourquoi, une bonne formation en bibliothéconomie est très importante. Le moindre retard ou la moindre distraction dans ce domaine, créerait un retard dans la réponse et la prise en charge des usagers et surtout pousserait les usagers à visiter d'autres lieux, à l'exemple de la concurrence forte que Google ne cesse de faire aux milieux bibliothéconomiques. Pour fidéliser le public et être à même d'assurer sa ou ses missions, une remise en question de la formation et des capacités des professionnels devrait être de mise.

L'observation des bibliothèques universitaires congolaises mène au constat du désarroi dans lequel se trouvent les bibliothécaires et les usagers. Démotivés, dépassés par l'évolution technologique qui influence de plus en plus la vie de la population estudiantine et de la population en générale, sans budget de fonctionnement, les bibliothèques semblent devenues des salles

d'attente pour ceux qui n'ont plus rien à faire ailleurs, de lieux désertés par les chercheurs, non fréquentés par les usagers qui préfèrent naviguer sur internet à l'aide de leurs Smartphones. Elles sont devenues des parents pauvres des services académiques, qui semblent ne plus s'intéresser aux bibliothèques. Il urge donc de revoir les méthodes en usage.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BONGELI, E., *Education en République Démocratique du Congo : fabrique de cerveaux inutiles ?* Paris, L'Harmattan, 2015.
2. Bulletin administratif du Congo-belge : Rapport sur l'administration du Congo-belge, vol II, 1946.
3. CASSIAU-HAURIE, C, *Les bibliothèques publiques du Congo-belge à la veille de l'indépendance : la grande illusion...* [En ligne] sur <https://www.congoforum.be/Upldocs/Biblioth%C3%A8ques%20publiques%20Cb%20Cassiau-Haurie.pdf>
4. Commission Universitaire au Développement (CUD), Rapport sur l'administration du Congo-belge, in *Bulletin administratif du Congo-belge*, vol. II, 1946.
5. DENIS, G, « Une Bibliothèque s'ouvre .... Et c'est l'origine du Congo-Belge », in *La bibliothèque et le Congo : les cahiers de la documentation*, Octobre 1953.
6. DENIS, G., « Une Bibliothèque s'ouvre .... Et c'est l'origine du Congo-Belge », in *La bibliothèque et le Congo : les cahiers de la documentation*, Octobre 1953.
7. DEPASSE, C., « Les bibliothèques publiques au Congo », in *Zaire*, Mars 1948.
8. HELLEMANS, J. & CASSIAU-HAURIE, C. (dir), *Les bibliothèques congolaises : état des lieux*, Paris, L'Harmattan, 2007, 314p.
9. HELLEMANS, J., « La coopération universitaire au développement et les bibliothèques universitaires africaines », in *Archives et Bibliothèques de Belgique*, n°178, 2002, pp.335-348.
10. HELLEMANS, J., TAMBWE, E., *Les bibliothèques, livres, écrits et Tic en RDC : défis et perspectives : 18<sup>ème</sup> colloque international de bibliologie*, Kinshasa, 27 Novembre – 3 Décembre 2004, Paris, L'Harmattan, 2005, 278 p.
11. LE COADIC, Y.-F., *Le besoin d'information : formulation, négociation, diagnostic*, Paris, ADBS éd., (Collection Sciences de l'information. Série Études et techniques), 1998, 191 p.
12. MAWANJI M., *L'université de Kinshasa en quête de repère*, Paris, l'Harmattan, 2015, 281p.
13. PHELP STOKES, F., *Education in Africa*, New York, 1922 ; Congo, Février 1923, p.230.
14. Rapport CUD – CUI : programme transversal « *Bibliothèques universitaires* » 2001-2003 en RDC, février 2004, inédit.
15. SERVET, *Les bibliothèques troisième lieu : mémoire de fin d'étude du diplôme de conservateur*. Lyon : Enssib, 2010 (en ligne [http://www.ensib.fr/bibliothèque-numérique/notice\\_21206](http://www.ensib.fr/bibliothèque-numérique/notice_21206) ; voir aussi <http://bbf>, n°4, pp. 57-63.
16. WETTEL, P., *Les Bibliothèques et la lecture au Congo Belge et au Ruanda-Urundi* (Inédit : thèse doctorale dactylographiée), Bruxelles : Bibliothèque du Ministère des Colonies, n°30. 148/C., 1953, pp. 111-113.